

## Attractivité de la France

### Sites, emplois, investissements : bilans et perspectives pour l'industrie des produits de grande consommation

Référence des études sur l'attractivité de la France pour les investissements étrangers, EY présente ce 5 décembre le premier baromètre de l'attractivité de la France pour le secteur des produits de grande consommation (fabricants de produits alimentaires, boissons, hygiène-beauté et entretien). Réalisé pour l'Ilec, il dresse un état des lieux analytique du secteur, de son poids dans l'économie, mais aussi des freins et perspectives, issus d'une enquête auprès d'entreprises adhérentes de l'Ilec, avec un constat partagé, celui de la perte d'attractivité de la France pour de futurs investissements.

#### Un secteur majeur de l'économie de la France et de ses territoires

**254 Mds€ de chiffre d'affaires** et plus de 50 Mds€ de valeur ajoutée en 2022, 25 000 entreprises (98 % de TPE et PME) dont 21 000 dans l'agroalimentaire, **1,8 million d'emplois directs, indirects et induits** (dont 60 % dans les ETI ou grands groupes) sur l'ensemble du territoire<sup>1</sup>. L'industrie des produits de grande consommation forme l'un des secteurs ayant un effet d'entraînement les plus importants en termes d'emplois (à hauteur de 40 % dans l'amont agricole).

**60 % des projets d'investissements des entreprises françaises de PGC et 51 % de ceux des entreprises étrangères du secteur ont profité à des communes de moins de 20 000 habitants<sup>2</sup>.**

#### Une contribution décisive à de grands enjeux économiques du pays

L'**exportation** représente un quart du chiffre d'affaires du secteur des PGC, avec une croissance annuelle moyenne de 3 % entre 2018 et 2020. Le secteur pèse 12 % de l'exportation de l'industrie manufacturière française, ce qui en fait la première filière exportatrice en valeur, devant l'aéronautique ou la chimie.

Parmi les entreprises de grandes marques du secteur<sup>3</sup>, 83 % ont mis en place une trajectoire de **décarbonation**, avec une part croissante des investissements consacrée à la réduction des émissions de CO<sub>2</sub> et de la consommation d'énergie. Et les filiales françaises de groupes internationaux sont généralement mieux positionnées à cet égard que leurs autres filiales européennes.

L'industrie agroalimentaire française figure, pour les dépenses liées à l'**innovation**, à la deuxième place du classement européen (plus de 1 Md€, après l'Allemagne). Elle est cependant en retrait en nombre d'innovations produits, derrière l'Italie, l'Allemagne, la Grèce, l'Espagne ou la Pologne.

#### Une rentabilité plus faible

La rentabilité des entreprises de la filière PGC se situe à un niveau généralement inférieur à celui des autres industries françaises.

---

<sup>1</sup> Insee, Diane, Ilec, calculs EY.

<sup>2</sup> Trendeo (créations, extensions et fermetures de sites sur la période 2012-2022), Baromètre de l'attractivité 2023 EY.

<sup>3</sup> Enquête EY-Ilec auprès de 43 entreprises adhérentes de l'Ilec.

## Le constat d'une perte d'attractivité de la France

Les atouts du secteur des PGC en France sont-ils menacés par ses faiblesses ? La réponse des entreprises adhérentes de l'Ilec à l'enquête menée par EY entre juin et octobre 2023 sur l'attractivité de la France éclaire la question<sup>4</sup> :

- Les **facteurs d'attractivité** de la France concernent par ordre décroissant sa situation géographique, la qualité de vie, la présence d'un écosystème de fournisseurs, la sécurité des approvisionnements, la facilité à trouver des profils qualifiés et la disponibilité relative du foncier.
- Ses **faiblesses** relèvent en premier lieu de la mauvaise qualité des relations commerciales, qualifiée d'« *exception française* » et du coût du travail, qui concourent à un **lourd déficit de compétitivité** et à un risque structurel pour les projets d'implantation, en dépit du niveau de la demande.

## Perspectives et action

Dans ce contexte, d'ici à 2026 les effectifs de ces entreprises devraient peu augmenter, notamment dans les fonctions managériales, et devraient diminuer dans les fonctions de services partagés, de back office et de production.

**Une entreprise sur six, française ou étrangère, envisagerait des fermetures de sites de production dans les trois prochaines années.** Quatre sur dix déclarent que leur maison mère a refusé un projet d'investissement en France, en raison du niveau des marges, du climat social et politique et du coût du travail.

De ces enseignements, l'étude EY tire quelques pistes de réponses pour engager un redressement de l'attractivité.

*« L'industrie de la grande consommation est un pilier du quotidien des Français et de l'économie hexagonale. Forte des 1,8 million de salariés qui y travaillent, elle recèle un potentiel considérable de réindustrialisation, d'exportation et d'innovation. Cependant, l'attractivité de la France auprès des maisons mères s'est nettement affaiblie, ce qui génère de véritables risques de fermetures de sites et empêche la France d'attirer davantage d'usines et de centres de R&D. » (Marc Lhermitte, Senior Partner EY)*

*« Les résultats du baromètre et de l'enquête EY soulignent la nécessité de travailler sur des fondamentaux à même d'endiguer une perte d'attractivité de la France dans un secteur qui représente 2 % du PIB. Il devient urgent de retisser le lien entre l'industrie des produits de grande consommation et la France, en résorbant les éléments grevant la compétitivité de nos entreprises. » (Richard Panquialt, président de l'Ilec)*

### À propos de l'Ilec – [ilec.asso.fr](https://ilec.asso.fr)

L'Institut de liaison des entreprises de consommation représente une centaine d'entreprises fabriquant des produits de marque de grande consommation (PGC), alimentaires et non alimentaires, qui représentent 75 % du panier moyen des consommateurs français. La production d'un agriculteur sur deux est achetée par les adhérents de l'Ilec, dont le millier d'établissements, sites de production, de logistique ou tertiaires, représentent 600 000 emplois, directs, indirects et induits.

Contact presse Ilec – Agence Pressario

Hortense Grégoire – [hortense.gregoire@pressario.fr](mailto:hortense.gregoire@pressario.fr) – 06 08 33 89 88

Sylvie Vincent-Ledoux – [sylvie@pressario.fr](mailto:sylvie@pressario.fr) – 06 62 76 57 30

---

<sup>4</sup> Enquête EY/Ilec auprès de 43 entreprises adhérentes de l'Ilec.